



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► La Baussaine (35)

# L'aménagement et le développement du bourg traversé par une route départementale

La municipalité a décidé de travailler sur un aménagement global, des entrées jusqu'au cœur de bourg, avec un objectif central : casser l'aspect routier et conforter la vie dans le bourg.

La Baussaine est une commune d'environ 650 habitants, située à une trentaine de kilomètres au nord de Rennes, au carrefour de deux routes départementales, notamment l'axe très passant Tinténiac-Bécherel (4500 véhicules/jours). L'école maternelle accueille plus de 80 enfants en lien avec la commune voisine de Saint Thual qui accueille, elle, les élèves de classes élémentaires. La commune dispose d'un Bar-Tabac-Epicerie-Restaurant situé face à la mairie.

## ➤ Affirmer la volonté des élus

« Notre premier objectif premier était de casser le côté routier et redonner de la vie à la commune » défend Jérémy Loisel, maire. Nous sommes début 2015. Le cahier des charges de recrutement de la Moe de conception est fortement travaillé en amont, d'abord entre élus puis avec le soutien de BRUDED pour re-balayer l'ensemble des thématiques de développement durable. Il est ensuite partagé en avril avec la population, via une visite de la commune récemment aménagée de Monteneuf - également traversé par une route départementale très passante - puis via une réunion publique. Au-delà des objectifs de sécurisation, d'embellissement et de développement de la vie dans le bourg l'équipe municipale définit 3 secteurs prioritaires qui devront faire l'objet d'une réflexion approfondie en matière d'aménagement et de déplacement :

- la place de la mairie, avec son parking à l'ouest et un terrain à l'est de la mairie en cours d'acquisition,



L'intégration au projet d'une parcelle à l'est de la mairie a permis de repenser les accès à l'école, les cheminements piétons et d'envisager des logements futurs en cœur de bourg

- les abords de l'église, avec le souhait de mettre en valeur le bâtiment,
- la place de la Longère, parking de la salle associative et culturelle, utilisé comme place du marché.

Après l'audition de 4 équipes, avec l'aide de Roc de Crevoisier, architecte conseil du Département, l'équipe municipale retient l'Atelier Ersilie (Guer), en octobre 2015.

## ➤ Impliquer la population

L'association de la population a été une constante du projet porté par l'équipe municipale. « Nous avons mis en place un comité consultatif composé de 12 personnes, en plus des élus, chargé de suivre le projet. En parallèle, nous avons sollicité sur des réunions spécifiques certains acteurs comme les artisans et auto-entrepreneurs ou le commerçant. Aux étapes décisives, nous avons

## Un arrêt de car en encoche ou en ligne ?

Selon l'arrêté ministériel du 15 janvier 2007, « en milieu urbain, sauf en cas d'impossibilité technique, les arrêts sont aménagés en alignement ou en avancée ». Or d'après le règlement départemental d'Ille-et-Vilaine « sur les réseaux de catégories B et C : les arrêts se font obligatoirement en encoche sur la voie principale ». Deux règles en opposition, et qui n'ont pas manqué de donner du fil à retordre à la municipalité. « Comment allier les positions du service voirie, du service transport, de l'ABF et notre volonté de défendre un projet de vie dans le bourg ? Nous avons manqué d'un interlocuteur unique, croisant les différentes approches » estime le maire.

également organisé des réunions publiques : 50 à 70 personnes y ont participé à chaque fois » se satisfait Jérémy Loisel. Quant aux deux abris de car, ils seront réalisés par des bénévoles.

## ➤ Un projet global

« Notre souhait était de mener une démarche globale, intégrant l'ensemble de l'aménagement du bourg » confirme le maire. Le projet se réalisera en 4 tranches afin de s'adapter au budget de la commune.

## ➤ Sécuriser le bourg

La sécurisation se traduit notamment par des chicanes en entrées de bourg, une réduction de la largeur de la voirie de 7 à 6 mètres, un élargissement des trottoirs, des plateaux sur les secteurs de traversée piétonne et une ouverture de l'espace en coeur de bourg. La 1ère tranche, qui concernait les entrées de bourg, s'est achevée à l'automne 2016 : « La vitesse a réellement diminué, les gens relèvent la tête et se rendent compte qu'il traverse une commune ».

## ➤ Redonner vie

L'aménagement de la parcelle à l'est de la mairie (schéma au recto) a été particulièrement débattu, notamment sur l'opportunité de créer une ruelle traversante, à l'arrière de la mairie, le long de l'école. « L'idée n'était pas de créer une artère. Pour lever les craintes,

“Sécuriser, embellir et redonner vie, en impliquant la population, a guidé l'action de l'équipe municipale tout au long du projet”



Jérémy Loisel,  
Maire

nous l'avons fermé au bout ; seuls les piétons et les vélos peuvent faire la boucle ». L'option choisie comporte de nombreux autres avantages, elle permet :

- de créer une entrée de l'école plus sécurisée et tournée vers le bourg, évitant aux enfants de parcourir « 30 mètres à pied le long de la départementale »
- d'agrandir la cour de l'école et le parc pour enfant, avec un déplacement du city stade
- de libérer le maximum d'espace pour le terrain le long de la mairie dans l'attente d'un futur projet

De l'autre côté de la route principale, l'aménagement prévoit l'élargissement du trottoir pour permettre au bar d'installer une terrasse aux beaux jours. « Au final, on sécurise l'école et on crée un véritable espace de vie » se réjouit le maire. Un peu plus loin, l'aménagement en face de la salle associative, embellira le petit parking accueillant le marché. Les

cars s'arrêteront en encoche sur un seul côté après des discussions actives avec le Département et l'ABF. (cf encadré). ■

## Des acquisitions foncières stratégiques



La parcelle jouxtant la mairie à l'est à été acquise pour un montant de 45 470 €. Pour que le projet puisse se faire, un habitant devait également céder une bande de 20 mètres. « Il faisait partie de la Commission élargie et a accepté très volontairement ». Le long de la route principale, une autre parcelle, jouxtant la salle associative, a été acquise pour 10 000 € (photo). « Ces acquisitions pourraient permettre de développer des projets communaux. On libère des endroits, on facilite également les déplacements piétons ». ■

## ➤ Eléments financiers

L'ensemble du projet est évalué 646 850 € dont 148 230 € pour les études de l'ensemble du projet et les travaux de la 1ère tranche.

Recettes TTC	
Autofinancement	95 036 €
DETR	22 700 €
CD35 - amendes polices	3 794 €
CD35 - convention amgt	26 700 €
Dépenses TTC	
Moe étude globale	13 550 €
Moe suivi tranche 1	6 267 €
Travaux tranche 1	114 673 €
Espaces verts	13 740 €
<b>TOTAL</b>	<b>148 230 €</b>



La première tranche a consisté à travailler sur les entrées de bourg, pour réduire la vitesse

## CONTACT :

Jérémy Loisel maire / jeremy.loisel@labaussaine.fr / Tél. Mairie : 02 99 66 80 27

BRUDED est soutenu par :

